

Tinqueux, le 15 avril 2022

DEPARTEMENT DE LA MARNE - VILLE DE TINQUEUX – 51430

**AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE**

**ENTRETIEN ET GESTION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE DES  
BATIMENTS COMMUNAUX**

**Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Tinqueux  
HOTEL DE VILLE  
BP 40  
51431 TINQUEUX Cedex  
Représentée par son maire Jean-Pierre FORTUNÉ

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des services techniques  
Monsieur BLEI Eric  
Tel 03.26.08.40.37  
Fax 03.26.08.40.39  
E-mail [eric.blei@ville-tinqueux.fr](mailto:eric.blei@ville-tinqueux.fr)

**Forme du marché :** marché de services passé selon la procédure adaptée (MAPA) en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du code de la Commande publique avec un seuil inférieur à 90 000 € HT.

**Objet du marché :** entretien et gestion des installations de chauffage des bâtiments communaux.

Selon CCAP en date du 13 avril 2022.  
Selon CCTP en date du 13 avril 2022.

**Durée du marché :** un an reconductible trois fois.

**Retrait des dossiers :** Les dossiers sont téléchargeables sur [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr)

**Présentation des offres :**

Pièces réglementaires prévues par : les articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du code de la commande publique :

- Lettre de candidature DC1, déclaration du candidat DC2, attestations sociales ou fiscales,
- Acte d'engagement ATTRI1,
- Bordereau des prix unitaires à compléter,
- CCTP à parapher et signer,
- CCAP à parapher et signer,
- Un mémoire technique présentant les moyens humains et matériels de l'entreprise,
- Un dossier comprenant : les certificats de qualification, les certificats de capacités délivrés par les maitres d'ouvrage, la liste des références des trois dernières années, attestation d'assurance en cours de validité.

Les documents sont à déposer sur la plateforme de dématérialisation [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr)

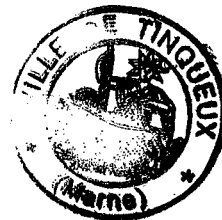
**Jugement des offres :**

- Valeur technique : 40% (garanties professionnelles, moyens techniques et humains),
- Prix des prestations : 40%,
- Moyen mis en œuvre pour astreinte et intervention d'urgence : 20%.

**Date limite de remise des offres :** vendredi 20 mai avant 12h00 délai de rigueur.

**Date de l'envoi à la publication chargé de l'insertion :** mercredi 20 avril 2022.

Le Maire



Jean-Pierre FORTUNÉ